

28^{ÈME} SEMI-MARATHON DES LIONS DIMANCHE 10 FÉVRIER 2019 À BULLION (YVELINES)

Ouvert aux femmes, aux hommes licenciés ou non, âgés de plus de 18 ans.

Les inscriptions sont limitées à 1200 coureurs, aussi nous vous invitons à consulter le site

www.lionsclubplaisirgrignon.fr, www.le-sportif.com ou www.hianesport.com, de la clôture éventuelle des inscriptions

Notre course ne peut plus être ouverte aux handisports en raison de son inscription au Challenge des Yvelines,

ainsi qu'aux marcheurs.

PARCOURS

Distance : 21,1 km au départ du gymnase de Bullion. Une seule boucle sur voies goudronnées à faible circulation, au cœur du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse.

PRÉINSCRIPTIONS ET INSCRIPTIONS SUR PLACE - DEPART - ARRIVEE

Cette année, les PRÉINSCRIPTIONS pourront se faire à l'aide de ce bulletin par courrier, ou sur le site WWW.LE-SPORTIF.COM

Le montant de l'inscription => 18 €

Le jour de la course (suivant disponibilités) => 20 €

La course étant limitée à 1200 coureurs, nous vous invitons à consulter la clôture éventuelle des inscriptions sur le site WWW.LE-SPORTIF.COM pour ceux qui voudraient s'inscrire sur place le dimanche matin à partir de 8h00 => 9h30.

DÉPART à 9h45 et ARRIVÉE au gymnase.

La sécurité sur le parcours est assurée seulement pendant 2h30 de course.

Notre course étant soumise aux conditions «Vigipirate», il sera procédé à un contrôle visuel à l'entrée du gymnase. Sacs interdits dans le gymnase, pas de consigne.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisateur, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourrait être effectué et aucune indemnité perçue. Les sommes perçues seront entièrement reversées aux HPR de Bullion.

ORGANISATION

Ravitaillement tous les 5 km et à l'arrivée.

Présence d'une assistance médicale.

Sécurité par des bénévoles.

Il vous est demandé de respecter les règles du code de la route et de courir sur le côté droit de la chaussée.

RECOMPENSES - PRIMES

200 euros au 1^{er} du classement "scratch",
150 euros au 2^{ème} du classement "scratch",
50 euros au 3^{ème} du classement "scratch",

200 euros à la 1^{ère} femme,
150 euros à la 2^{ème} femme,
50 euros à la 3^{ème} femme,
Coupes par catégories

RESULTATS

Publication immédiate après l'arrivée des 3 premiers de chaque catégorie.

Affichage des résultats au gymnase de Bullion et sur le site www.hianesport.com

Le journal «Toutes les Nouvelles» avec les résultats sera envoyé à tous les participants.

ASSURANCE / RESPONSABILITÉ

L'épreuve est couverte par une assurance responsabilité civile souscrite par le Lions Club International. Cette assurance garantit les conséquences pécuniaires des organisateurs et des bénévoles.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence et il incombe aux autres coureurs de s'assurer personnellement.

En complément, il est vivement conseillé aux coureurs de souscrire une assurance individuelle accident couvrant leurs propres risques.

En cas d'abandon, de disqualification (par l'organisation ou l'équipe de premier secours), la responsabilité de l'organisation est dérogée.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique ainsi qu'en cas de vol ou de dommage qui pourraient survenir pendant cette manifestation sportive.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AUPRÈS DE FRANÇOISE OU JACQUES
au 06 11 17 13 32**

SEMI-MARATHON DES LIONS

28^{ème} EDITION



DIMANCHE 10 FÉVRIER 2019

DEPART DE BULLION (78)

800 € de primes

Coupes aux vainqueurs par catégories

Renseignements pour préinscriptions

au 06 11 17 13 32 ou sur

lionsclubplaisirgrignon.fr ou hianesport.com

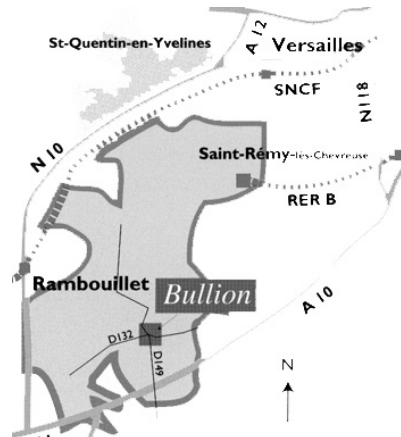
DÉPART : 9h45

INSCRIPTIONS SUR LE SITE WWW.LE-SPORTIF.COM : 18 €

AU PROFIT DES ENFANTS MALADES DE L'HÔPITAL DE PÉDIATRIE ET DE RÉÉDUCATION DE BULLION (78)

LES INSCRIPTIONS SONT LIMITÉES À 1200 COUREURS, NOUS VOUS INVITONS À CONSULTER LE SITE
WWW.LE-SPORTIF.COM CONCERNANT LA CLÔTURE ÉVENTUELLE DES INSCRIPTIONS





N° dossier :

BULLETIN D'ENGAGEMENT
28^{ÈME} SEMI-MARATHON DES LIONS
DIMANCHE 10 FÉVRIER 2019 À BULLION (78)

CETTE COURSE EST ORGANISÉE AU PROFIT EXCLUSIF DES ENFANTS MALADES DE L'HÔPITAL PÉDIATRIQUE ET DE RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE DE BULLION, PAR LES CLUBS LIONS DES ESSARTS-LE-ROI, NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU, PLAISIR-GRIGNON, RAMBOUILLET & MONFORT L'AMAURY

Remplir un bulletin par coureur et l'envoyer avec son règlement à
"HIANE SPORT" 109 Avenue Raymond Leclerc
77370 FONTENAILLES

INSCRIPTIONS : en ligne sur le site www.le-sportif.com ou par courrier* 18 euros
 sur place le jour de la course : 20 euros (en fonction des disponibilités)
(*Les chèques doivent être libellés à l'ordre du «SEMI-MARATHON LIONS»

Nom : _____

Prénom : _____ Sexe : _____

N° _____ Voie : _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Année de naissance : _____

Email _____

SI LICENCIÉ(E) : Nom du Club ou Comité d'Entreprise _____

N° de licence FFA _____ Autre _____

NON LICENCIÉ(E), joindre OBLIGATOIREMENT un certificat médical de moins d'un an (ou sa photocopie) et portant la mention "Apte à la pratique de la course à pied en compétition" l'absence de celui-ci vous interdira toute participation à notre course.

Droit à l'image

Chaque concurrent autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs partenaires à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises lors de sa participation au SM des Lions sur tous les supports y compris les documents promotionnels et /ou publicitaires, dans le monde entier, et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Fait à _____ le _____ Signature _____